P271E

236

LE FRONDEUR

ABONNEMENT UN AN (52) 15 FRS

15 CMES LE N°

BUREAUX RUE DE LA FETUVE

JOURNAL SATIRIQUE PARAISSANT TOUS LES SAMEDIS

UN CHOIX EMBARASSANT!!

UNIVERSITE DE LIÈGE BIBLIOTHÈQUE

LEQUEL DOIS-JE SACRIFIER A L'AUTRE?!

3 Année. - N° 236. Samedi 30 Août 1884. 15 Centimes le N°.

ABONNEMENT :
Un an . . . . fr. 7 00
Franco par la Poste

Bureaux :
12 - Rue de l'Etuve - 12
A LIÉGE
Rédacteur en chef : **H. PECLERS**

LE FRONDEUR

Journal Hebdomadaire

SATIRIQUE, POLITIQUE ET LITTÉRAIRE

ANNONCES :
La ligne . . . fr. » 50

RÉCLAMES :
Dans le corps du journal
La ligne . . . » 1 00
Fait-divers . . » 3 00

On traite à forfait.

Un vent de fronde s'est levé ce matin, on croit qu'il gronde contre...

Il n'y a que les petits hommes qui craignent les petits écrits.

La manifestation de dimanche.

—

C'est demain dimanche que tous les libéraux belges s'uniront dans une solennelle protestation contre la loi scolaire. C'est demain que la nation doit montrer si, oui ou non, elle est décidée à résister vigoureusement au gouvernement des prêtres.

Que nos amis ne l'oublient pas, il s'agit moins d'une manifestation politique que d'un grand acte de justice. Ce qu'il faut, c'est défendre contre la haine des cagots, les malheureux instituteurs et institutrices, dont tout le crime est d'avoir résisté à des menaces d'excommunication.

Sur ce terrain, tous les citoyens que n'aveugle pas l'esprit de parti peuvent se trouver d'accord. Tous, ils doivent faire un suprême effort pour obliger le roi à ne pas sanctionner une loi qui a pour but de faire remplacer par d'infects petits-frères, les honnêtes travailleurs qui instruisent aujourd'hui les enfants du peuple.

C'est la justice en même temps que l'instruction populaire qui sont menacés. Nous aimons à croire que nos amis tiendront à se trouver au premier rang des défenseurs.

Les personnes qui désireraient jouir de la réduction accordée aux manifestants par l'administration des chemins de fer, sont priées de se faire inscrire aujourd'hui *samedi*, dans la matinée, au local de l'Association libérale, rue de l'Université (librairie Crahay, près de la poste).

Voici le prix du voyage, retour compris : 1re classe, 7-60 ; 2e classe, 5-70 ; 3e classe, 3-80.

Manie décorative.

—

Je suis, depuis un certain temps déjà, l'objet d'une persécution étrange : on veut me décorer ! Il ne se passe pas de semaine, en effet, sans qu'un gouvernement sérieux d'Europe et même d'Afrique, d'Amérique et d'Asie — ce qui prouve combien je suis avantageusement connu dans plusieurs parties du monde — ne me fasse — par l'intermédiaire d'un agent spécial — la flatteuse proposition de me bombarder chevalier d'un ordre quelconque. C'est une réédition de la sainte alliance. Toutes les puissances s'unissent dans une action commune pour peser sur mes résolutions. Si la croix du Christ de Portugal — moins lourde probablement que *celle de celui* (!!!) de Nazareth — ne paraît pas me tenter, vite, on s'empresse de m'offrir la croix de chevalier d'*Isabelle la Catholique*. Cet ordre, encore trop chrétien, ne me plaisant pas davantage, c'est le monde musulman qui s'ébranle pour me présenter — comme on ferait d'un simple plat du jour — le *Lion* et le *Soleil* le plus persan, ou le *Nicham* de Tunis. Il n'y a pas jusqu'au Boliver américain (rien des trois françois) qui ne me fasse des yeux en coulisse. Bref, c'est une vraie rage décorative. Tous les pays veulent m'avoir parmi « leurs illustres chevaliers ».

Il y a quelques jours encore, je recevais la lettre qu'on va lire, relative toujours au même objet :

Paris, le 20 août 1884.

Monsieur,

En réponse à votre lettre du 17 août courant, je vous informe que je suis à même de vous faire obtenir ce que vous voudrez bien me préciser.

Pour solliciter, il faut : être honorable, produire son acte de naissance, et être en mesure de verser le montant de l'offrande en faisant sa demande.

L'offrande varie d'après l'ordre et le grade que l'on désire solliciter.

Le délai pour remplir les formalités est de quatre mois pour l'Espagne, le Portugal, la Perse, la Turquie, le Vénézuela, et de deux mois pour Tunis.

Si ces renseignements vous conviennent, veuillez m'en informer en me donnant vos nom, prénoms, qualités et demeure, ensuite je vous les compléterai.

En attendant, recevez, Monsieur, mes salutations.

JUIN
18, rue Houdon.

C'est, si je compte bien, la sixième lettre de ce genre que je reçois. Dans l'une d'elles, adressée à M. le *comte* (rien que cela) Henri de Dinant — un pseudonyme dont je me suis servi autrefois à la *Chronique* et au *Perron liégeois* — l'industriel qui, au nom des gouvernements étrangers, voulait entreprendre sur moi des travaux de décoration, disait « qu'en ma qualité de représentant de la vieille noblesse territoriale, je devais me faire un point d'honneur d'être décoré de plusieurs ordres. »

Faut-il l'avouer ? Je ne fus pas loin d'accepter. Je n'étais point encore édifié sur la valeur des décorations — et je puis faisais la cour à une princesse qui n'aimait que les hommes décorés. Mais il m'aurait fallu avouer que je n'étais pas un authentique représentant de la « vieille branche » des seigneurs dinantais et je reculais devant cette humiliation.

Aujourd'hui, les nombreuses propositions décoratives que j'ai reçues m'ont blasé. Comme les condamnations de petits frères, c'est devenu trop commun pour encore faire de l'effet !

* * *

Je ne suis pas, du reste, le seul à subir cet assaut des puissances. Le camarade Jean d'Ardenne, qui a une fois commis l'imprudence de se laisser faire, a été très souvent aussi l'objet de propositions du même genre. Sans doute, cette persistance prouve combien le journalisme indépendant — rien des députés de Bruxelles — est apprécié à l'étranger, mais elle témoigne en même temps — de la part des entrepreneurs en décorations — d'une profonde ignorance des choses de notre pays.

Il faudrait, en effet, ne savoir que faire de son argent pour le jeter en pâture aux pays qui font préalablement « cracher » les grands hommes d'Europe, avant de les crucifier, lorque l'on habite la Belgique, c'est-à-dire la puissance la plus décorative, le vrai pays de Cocagne des aspirants décorés.

* * *

L'autre jour, nous avons dit en plaisantant, que sur les cinq millions d'habitants que renferme notre pays, quarante-sept Belges seulement s'étaient montrés assez crétins pour n'être pas créés chevaliers d'un ordre quelconque.

Cette plaisanterie n'est pas aussi exagérée qu'on pourrait le croire et le moment n'est pas loin où les non crucifiés ne formeront plus que l'infime minorité des citoyens belges ; une goutte d'eau dans la mer, quoi !

Nous avons d'abord un nombre colossal de gens qui sont décorés de droit.

Citons quelques catégories :

1° Tous les officiers de l'armée à partir du grade de major ;

2° Les colonels de la garde civique ;

3° Tous les fonctionnaires civils atteints de *ramolissement administratif* ou de *gâtisme bureaucratique ;*

4° Tous les bourgmestres ayant trente-cinq ans de service ;

5° Tous les échevins, les secrétaires et receveurs communaux, les gardes champêtres et, en général, tous les individus qui ont bien voulu toucher pendant de longues années, un traitement prélevé sur le trésor de l'Etat, des provinces ou des communes ;

Et enfin toutes les personnes qui font au ministre une demande en règle, appuyée d'un nombre suffisant de recommandations, de courbettes et de platitudes.

Avouez que c'est flatteur pour les rares personnes qui n'ont pas volé leur croix.

Il est vrai que celles-là sont toujours libres de ne pas la porter ou de ne la porter que..... chez *ma tante*.

* * *

Somme toute, qu'est-ce qu'une décoration ou plutôt que devrait-elle être ?

A mon humble avis elle devrait être une suprême récompense accordée par le pays aux grands citoyens seulement ; le mérite, le talent, le génie même n'y donneraient pas droit, sans avoir comme corrolaire indispensable, un grand service rendu à la patrie ou à l'humanité.

Il faudrait que les distinctions honorifiques fussent accordées avec une justice assez stricte pour que l'on pût dire, en rencontrant un citoyen décoré : « Chapeau bas, un grand homme passe ! »

Il est vrai que si ce système avait été mis en pratique depuis 1830, nous n'aurions pas en Belgique, plus d'une bonne douzaine de chevaliers de l'ordre de Léopold ; mais, du moins, ceux-là auraient droit au respect de tous.

* * *

Si tous les individus qui étalent aujourd'hui avec orgueil un ruban rouge sur leur redingote l'avait mérité (pas la redingote, le ruban) cela serait flatteur pour l'amour propre national ; jamais pays n'aurait produit pareille légion d'hommes de génie.

Je dis, s'ils l'avaient mérité.....

* * *

Tenez, un exemple qui en dira plus long que bien des démonstrations :

M. Gillon a été le plus décoré des échevins passés, présents et futurs de la ville de Liége !

* * *

Pour moi, il y a longtemps que je ne me fais plus d'illusions là-dessus ; lorsque je rencontre un décoré, neuf fois sur dix je me dis avec conviction : « Voilà un être réputé — à tort — raisonnable et qui a été assez sot pour accepter une croix qu'il n'a pas gagnée ou assez plat pour la solliciter. »

Ainsi soit-il.

CLAPETTE.

Reculade.

—

Les journaux cléricaux ont fait, ces jours derniers, un potin énorme au sujet d'une expression juste échappée à M. Frère-Orban au cours d'une discussion parlementaire.

L'église catholique que nous payons n'est qu'une *entretenue*, avait dit le grand homme.

Naturellement le mot avait paru dur aux cagots et les feuilles de sacristie s'étaient mises à engueuler ferme, l'homme politique à qui elles doivent cependant les joies du dernier triomphe catholique.

Les feuilles cléricales s'étaient trop pressées ; M. Frère-Orban a retiré le mot. « L'illustre enfant de Liége » a, en effet, compris quelle gaffe il avait faite en traitant d'*entretenue*, celle à qui il envoyait naguère encore des escortes d'honneur et d'autres éclatantes preuves de courtoisie.

Sans doute, il peut arriver à des militaires comme à des pekins d'aller faire visite à une entretenue, mais au moins n'est-ce pas pour lui présenter les armes..... au nom du gouvernement.

* * *

Voici en quels termes M. Frère s'est expliqué :

« M. le ministre de la justice, a dit le patron du *Journal de Liége*, m'a reproché d'avoir appliqué le mot « entretenue » à l'Eglise, dans le discours que j'ai prononcé à la dernière séance. Si une semblable parole m'était échappée, je n'aurais pas attendu qu'on s'en plaignit pour la retirer : elle eût été de la dernière inconvenance appliquée à l'Eglise que j'ai combattue, mais que je n'ai jamais cessé de respecter. »

Parbleu, quand on a été aux petits soins pour une catin, on serait mal venu à l'injurier. Au contraire, on essaye, ne fut-ce que par amour-propre, de la faire passer pour une personne honnête.

— C'est une femme très bien, mon cher, dit-on, alors elle est mariée !

* * *

Comme ces subtilités de langage caractérisent bien la politique doctrinaire.

M. Frère-Orban combat l'église catholique, parce que c'est en la combattant qu'il arrive au pouvoir, mais il la respecte parce que, si elle venait à disparaître, M. Frère-Orban, n'ayant plus de prétexte honnête pour devenir ministre, se verrait forcé de laisser sa pauvre famille, dépourvue de tous les bons emplois.

Quelle belle et grande politique ! Quels vastes horizons, elle nous fait entrevoir !

* * *

Pour ne pas être en reste de courtoisie avec M. Frère, M. Woeste s'est empressé de déclarer à la Chambre que quand M. Frère affirme une chose, cela suffit pour que tout le monde le croie dans cette enceinte.

En effet, les membres de la Chambre, qui, après avoir entendu M. Frère-Orban déclarer dans l'opposition que « la présence d'un ministre belge au Vatican était dangereuse sous un ministère catholique et ridicule sous un ministère libéral », ont vu le même, M. Frère devenu ministre, négocier avec le pape, le maintien de l'ambassade au Vatican, doivent être particulièrement convaincus de la sincérité de « l'illustre homme d'Etat » doctrinaire.

Ils n'ont qu'à se souvenir.

Belgique ou Congo.

—

Les journaux parlent énormément, à présent, de la fameuse *Société commerciale* du Congo, dont le roi est président. Cette société — civilisatrice *de nom* ce qui a permis de faire souscrire les bons belges — est en réalité fondée dans un but mercantile, et s'il faut en croire certains bruits, civilise de singulière façon les pauvres nègres qui ne veulent pas lui vendre leurs richesses pour de l'eau de vie, des verroteries et autres utiles denrées.

Mais passons ; là n'est pas, pour le moment, la question importante.

Cette question est celle-ci :

L'association est-elle oui ou non un véritable Etat ? Si non pourquoi conclut-elle des traités de commerce avec les gouvernements ? pourquoi fait-elle reconnaître son drapeau, comme celui d'une véritable nation ? Si oui, pourquoi le roi reste-t-il à la tête de cet autre Etat, aux risques de faire entrer la Belgique dans des complications internationales et au mépris des prescriptions de la Constitution belge.

Voici d'ailleurs le texte de l'article 62 de la Constitution belge, dont nous réclamons l'application :

« Art. 62. — Le roi ne peut être en même temps chef d'un autre Etat, sans l'assentiment des deux Chambres.

« Aucune des deux Chambres ne peut délibérer sur cet objet, si deux tiers au moins des membres qui la composent ne sont présents, et la résolution n'est adoptée qu'autant qu'elle réunit au moins les deux tiers des suffrages. »

Or, si le Congo était devenu un Etat gouverné, en réalité, par le roi des belges, les Chambres doivent être consultées. Le roi doit demander leur assentiment.

D'un moment à l'autre des complications peuvent surgir. Les intérêts d'une grande nation, l'Allemagne ou la France, peuvent être lésés au Congo par le chef de l'Etat nègre, c'est-à-dire par notre roi. Or, dans ce cas, ce n'est pas en Afrique qu'on irait chercher celui-ci, c'est en Belgique et comme, en fin de compte, c'est toujours sur le peuple que l'on cogne, c'est nous qui payerions les frais d'une entreprise dans laquelle personne ici n'est encore parvenu à voir clair.

Espérons que le roi le comprendra.

ETRANGER.

—

(Correspondances téléphoniques du *Frondeur*).

—

Le Kaire, le 18 août 1880.

Le général Karou-Viskof-Pacha a été victime d'un affreux attentat. Comme il passait en revue un corps d'armée qui allait partir pour le théâtre de la guerre, une balle sortie des rangs est venue le frapper à la tête. Le médecin du régiment, Ali-Hachetodju, a reconnu que la blessure était profonde et que l'amputation du membre blessé était nécessaire ; cependant, on espère que l'opération n'aura pas de suites graves pour le blessé

Le meurtrier a été arrêté.

S. SCULAUE.

* * *

Cap-Town, le 19 août 1880.

Un gros missionnaire, revenant d'une exploration dans le pays des Zoulous, a trouvé un roman de Paul de Kock et un cure-dents paraissant avoir appartenu au Prince Napoléon. Ces objets vont être expédiés à l'impératrice Eugénie, sa mère, qui aurait l'intention de les faire monter en épingle.

S. BABLU.

A coups de fronde.

—

Plusieurs journaux annoncent que le gouvernement a l'intention d'établir un impôt sur les sucres, et que le projet de loi déterminant celui-ci sera très probablement déposé cette semaine.

N'osant encore établir un impôt sur le pain de froment, le ministère se fait la main en frappant d'abord le pain... de sucre.

Histoire de nous prendre par la douceur, simplement.

* * *

La Gazette Pétrus croit savoir qu'en présence des évènements politiques, le roi et la reine resteront à Ostende et renonceront à venir à l'ouverture du salon.

Il semble cependant au vulgaire, que quand une manifestation qui amènera à Bruxelles tous les libéraux du pays est annoncée trois semaines à l'avance, il est

impossible que le roi ne soit pas à son palais quand les délégués du parti libéral viendront lui demander d'user de son droit constitutionnel en dissolvant les Chambres ou en rejetant la loi Jacobs.

Un simple particulier, à qui un autre annoncerait une visite d'affaires à jour fixe, s'empresserait de lui répondre qu'il sera chez lui ce jour-là où de lui fixer un autre rendez-vous.

Mais les rois ne se gênent pas tant que cela.

Lors de l'exposition agricole de Liége, le roi s'est, il est vrai, dérangé pour venir à Liége, mais il s'agissait alors de choses importantes : les progrès de la carotte nationale et l'avenir des bestiaux belges. Comme cette fois, il ne s'agit que de l'existence des instituteurs et de l'avenir des enfants, le roi ne se dérangera pas.

Ce n'est pas la peine.

Sa Majesté, aurait-elle envie de faire inscrire dans le questionnaire d'histoire de l'avenir des paragraphes de ce genre-ci :

« Question. — Qu'était-ce qu'un roi constitutionnel?

» Réponse. — C'était un monsieur qui palpait de gros appointements et qui s'f...ait du reste !

* * *

Nous lisons dans l'*Organe de Mons :*

« Des confrères libéraux de la capitale signalent des déplacements de chefs militaires qui préoccupent l'opinion publique — ces déplacements paraissant avoir une portée politique. En effet, par un hasard bien singulier, les officiers qu'on éloigne de Bruxelles sont tous notés comme libéraux, tandis que leurs successeurs sont pour la plupart des cléricaux.

» On veut, cela est évident, cléricaliser la garnison de Bruxelles ; et, cela n'est non plus douteux pour nous, cette cléricalisation se fait avec l'assentiment et peut-être à la demande de la cour — où l'on s'est toujours particulièrement intéressé aux choses militaires. »

A quand la nomination, en qualité de commandant de la place de Bruxelles, du général... des jésuites ?

* * *

La Meuse, dans un long article, qui a assurément dû être destiné d'abord par son auteur à un journal clérical, fait un éloge à tout casser du ministre de la guerre, le général Pontus.

« Catholique à tous crins, dit *la Meuse*, le général Pontus est aussi un soldat à tous poils. *Ses états de service sont superbes!* »

Scrongnieugnieu ! je le crois bien. Entré dans les bureaux du ministère en qualité de capitaine il y a conquis vaillamment tous ses grades et a eu plus de dix ronds de cuirs tués sous lui. Cent fois il a vu le feu — dans le calorifère de son bureau — et jamais il n'a bronché. Enfin — et ce trait achèvera de peindre ce brave soldat — il couche en uniforme, avec le sabre au côté.

* * *

A Varsovie, les propriétaires des maisons ont reçu de la police l'ordre de se munir de drapeaux, d'oriflammes et de lampions pour orner leurs immeubles lors du prochain séjour de l'empereur dans cette ville.

C'est ce que, en style officiel, on appelle « les manifestations enthousiastes et spontanées dont les biens-aimés souverains sont l'objet ! »

* * *

La ville de Termonde vient de faire l'ouverture de son exposition de peinture.

Les meilleurs peintres : Alfred Stévens, Wouters, Verhas, Verwée, Rosseels, etc., ont envoyé leurs œuvres à ce salon.

Il suffit de songer aux piètres exhibitions artistiques que nous pouvons — et rarement — contempler à Liége, pour être convaincu qu'au point de vue de l'art Liége, tombera bientôt plus bas que Poperinghe.

* * *

MM. Jacobs, Woeste et Cie se laissent distancer. On mande de Saint-Pétersbourg à la *Gazette de Posen* que le gouvernement russe vient de décréter la réintroduction des peines corporelles, c'est-à-dire de la *schlague*, dans les écoles moyennes.

Il est vrai que si, comme nos biens-aimés ministres le désirent, les petits-frères entrent en masse dans les écoles, les peines de ce genre seront vites rétablies en fait.

* * *

La *Jeune Garde libérale des étudiants libéraux* annonce qu'elle prendra part en corps à la manifestation organisée dimanche à Bruxelles *avec le concours des chefs doctrinaires.*

Quant à celle organisée à Liége, il y a trois semaines, par les comités libéraux de quartiers, et qui était vue de mauvais œil *par les mêmes chefs doctrinaires*, la Jeune Garde n'y a pas pris part — à cause des vacances, a-t-elle dit.

Etrange

Les vacances battent leur plein cependant aujourd'hui.

Est-ce que la *Jeune-Garde*, en serait déjà arrivée à aller prendre le mot d'ordre chez les chefs de la Doctrine.

Voilà une jeunesse bien..... sage !

* * *

Bribosia, âgé de 22 ans, vient d'épouser une méridionale de cinquante ans au moins. On le blague sur cette union disproportionnée.

« Que voulez-vous, dit-il, avec celle-là, j'ai moins peur du choléra ; je suis sûr au moins qu'elle a subi la quarantaine. »

La Ligue wallonne à Bruxelles nous prie de porter à la connaissance des Sociétés libérales de la province qui ont décidé de prendre part à la manifestation du 31 courant, qu'elle met ses locaux situés Grand'-Place, 16, à leur disposition pour y déposer leurs drapeaux, cartels et insignes.

Elles trouveront de la part des membres de la Ligue un accueil empressé et pourront se joindre à elle pour se rendre au boulevard d'Anvers, lieu du rendez-vous général.

Le départ de la Ligue et des Sociétés qui l'accompagneront aura lieu à une heure précise.

Enfants trouvés.

—

Nous avons déjà, ici et ailleurs, recommandé une œuvre digne de toutes les sympathies : la création d'un hospice pour les enfants abandonnés.

La Société d'Acclimatation, on s'en souvient, a déjà organisé une fête au profit de cette œuvre. Elle en prépare une seconde, avec le concours de la musique communale de Maestricht. Comme s'agit il d'une œuvre charitable, sans aucune couleur politique, la société organisatrice devrait pouvoir compter sur le concours de tous.

C'est le contraire qui arrive.

Le *Journal de Liége* trouve l'idée *extraordinaire ;* « elle prouve bien, dit-il, l'ignorance des organisateurs. » On n'est pas plus aimable. Il est vrai que le *Journal* est surtout vexé de ce que l'on ait l'air de croire que le bureau de bienfaisance, dont l'ami Charles-Auguste est président, ne suffit pas à tout. Ecoutez comme il se trahit : « Tous les enfants abandonnés sont recueillis, soignés et élevés, grâce au concours du bureau de bienfaisance et des hospices civils de Liége. Ils le sont beaucoup mieux qu'ils ne le seraient dans un hospice, où ils ne pourraient apprendre un métier ou se refaire une famille. »

N'en déplaise au sympathique Charles-Auguste, c'est absolument faux.

Les enfants recueillis par le bureau de bienfaisance sont remis, moyennant une faible rétribution, à des familles de paysans, qui les soignent mal, les instruisent à peine, et, dès qu'ils peuvent travailler, ne songent qu'à les exploiter. Les familles, fort pauvres elles-mêmes, qui recueillent les enfants abandonnés, n'agissent assurément pas par affection pour ces enfants, qu'elles ne connaissent pas, mais pour réaliser un bénéfice. Or, croit-on qu'un enfant élevé dans ces conditions ait un avenir possible ? S'il est intelligent, bien doué, peut-il espérer être instruit dans une famille pauvre comme d'autres l'ont été à l'orphelinat, par exemple.

Assurément non !

Que le *Journal* ne le prennent donc pas d'aussi haut. Nous reviendrons, d'ailleurs, un jour sur cette question, et nous examinerons d'un peu plus près la situation faite par le Bureau de bienfaisance aux enfants abandonnés.

Mais le vieux gaga n'a pas été seul a taper sur les organisateurs de la fête.

La Gazette de Liége à son tour, y a été de son petit éreintement.

J'ignore ce que fera la Société — dit le bon *Légius*, après avoir rappelé que le *Journal* demandait la recette pour le bureau de bienfaisance — mais j'ose à peine croire qu'elle ait assez d'indépendance et d'énergie pour se soustraire aux tentacules de la pieuvre doctrinaire. Ce que je sais, c'est que les catholiques resteront de plus en plus fidèles à la loi de s'abstenir ici de toute participation à des festivités dont le profit n'irait qu'à cette œuvre de persécution. »

C'est plus facile — et moins couteux. Le bon *Légius* ignore encore ce que fera la société, mais ce qu'il sait déjà c'est que ses amis ne donneront rien.

Comme chez Charles-Auguste, le bout de l'oreille perce ici :

« Comment, s'écrie *Légius* tous nos amis pénétrés de l'excellent dessein de secourir des abandonnés, ne se souviendraient-ils pas qu'on recueille autour de nous et soigne ces enfants mieux que partout ailleurs, dans les asiles tenus par la charité maternelle de nos religieuses les plus dévouées ? »

Voilà le mot laché : C'est aux religieux que devrait aller l'argent.

Quelles jolies boutiques que les boutiques doctrinaires et cléricales ! quelle belle chose que l'esprit de parti, en tout et pour tout ! !

Congrès des instituteurs à Verviers.

—

Nous apprenons que Verviers s'apprête à recevoir dignement les Instituteurs belges et étrangers à l'occasion du Congrès qui se tiendra en cette localité du 7 au 10 septembre prochain.

Les Sociétés de la ville rivalisent d'entrain pour faire le meilleur accueil au congressistes. La *Société d'Harmonie* met gracieusement ses beaux salons à la disposition des instituteurs pour y donner leur banquet.

Elle les invite aussi à une fête de nuit avec concert, illumination, feu d'artifice, etc. qui aura lieu dans ses vastes jardins. On sait que peu de sociétés, même dans nos grandes villes, possèdent un local aussi agréable.

Les *Soirées Populaires* tiennent également à cœur de fêter les membres du Congrès et organisent en leur honneur une Soirée de gala dont le programme sera des plus alléchants

Indépendamment de ces réjouissances et d'autres, plusieurs excursions seront organisées, notamment au célèbre Barrage de la Gilleppe, à Spa et à Aix-la-Chapelle.

Tous les congressistes voudront certainement prendre part à ces excursions. Le Barrage de la Gileppe, ce travail gigantesque qui reçoit chaque année des milliers de visiteurs ; la ville de Spa, notre jolie station balnéaire, si coquette dans son encadrement de verdure, et Aix-la-Chapelle, si riche en monuments et en souvenirs histotiques, sont trois points naturellement désignés à la curiosité des touristes.

On le voit, le Comité organisateur ne perd pas son temps : tout fait prévoir que le Congrès de 1884 aura un grand succès.

ART LIBRE.

—

J'ai eu, cette semaine, la bonne fortune de visiter l'atelier d'un artiste liégeois, un peu oublié aujourd'hui par ses concitoyens, assez enclins, comme on sait, à considérer comme morts ceux qui ne font pas résonner chaque jour, à tous les carrefours de la cité, le tam-tam de la réclame.

Je veux parler de M. Léon Philippet, revenu dernièrement de Rome — où il habite depuis longtemps déjà — avec une collection de remarquables études, toutes prises sur le vif, au hasard des pérégrinations à travers la cité et la campagne romaines.

Je n'hésite pas à le constater, tout ce que M. Philippet a rapporté est très fort. Grâce à d'énergiques et longs efforts, M. Philippet est enfin parvenu à oublier tout ce qu'il avait appris à l'académie des beaux-arts de Liége. Le travail a dû être rude, mais, heureusement, le résultat est brillant. Toutes les toiles de l'artiste — j'entends, naturellement, les dernières, celles qu'il a faites depuis qu'il est en possession de sa manière définitive, sont empreintes d'un intense sentiment vérité, de sincérité artistiques Dans ces toiles, prestement exécutées en plein air et en face des scènes traduites par le pinceau de l'artiste, il ne reste rien des absurdes conventions de l'école.

Rien qui pue la pose, dans ces personnages, groupés au hasard, sans arrangements aucun. Ce que l'on nous montre ce sont bien des hommes vivants, agissants, et non pas de stupides modèles péniblement introduits dans la défroque de personnages avec lesquelles ils n'ont jamais eu rien de commun. En d'autres termes, c'est la vie, la nature que l'artiste empoigne, mais la nature telle qu'elle est ; la nature comme on la voit et non comme on l'arrange.

Parmi ces études, nous avons particulièrement remarqué un groupe de rouliers jouant dans une cour d'auberge, toile d'un coloris superbe, vibrante de lumière et de mouvement ; un troupeau de taureaux débouchant sur une grande route est d'une intensité remarquable de vie et de couleur ; enfin, une lumineuse vue du Tibre, traitée d'une façon magistrale, complète ce trio d'œuvre de premier ordre.

Je le répète, ce qui fait surtout le charme de ces études, c'est l'absolue absence de toute convention ; on sent que l'artiste a reproduit ce qu'il a vu ; ce n'est ni arrangé, ni enjolivé, c'est vrai — et c'est bien assez beau comme cela.

A côté de ces œuvres, j'ai vu une toile, composée par M. Philippet il y a une dizaine d'années. Le contraste était frappant. Autant les dernières œuvres du peintre témoignent d'un talent personnel, d'une juste perception de la vie, autant l'autre — avec peut-être plus de *patte*, plus de métier — laissait voir l'influence académique, poussant le peintre à placer ses personnages dans des attitudes avantageuses, sans préoccupation de sincérité et de vie, c'est-à-dire, remplaçant le mouvement, la vérité, par la pose. Si je parle de cette toile, c'est, non pour avoir l'occasion de critiquer une œuvre de M. Philippet, mais, au contraire, pour montrer à quel travail un artiste de valeur qui veut arriver à faire de l'art vrai, doit se livrer pour arracher de ses épaules, la tunique de Nessus de l'enseignement académique des charcutiers de l'art officiel.

CLAPETTE.

Faits d'été.

—

Nous apprenons à l'instant que les deux ouvriers occupés aux importants travaux du conservatoire viennent de se mettre en grève. Après s'être formé en cortège sur le boulevard, les travailleurs se sont rendus en chantant *la Marseillaise* chez M. l'ingénieur directeur.

Cet honorable fonctionnaire a harangué les manifestants avec l'élégance de langage qu'on lui connaît ; malheureusement l'éloquence de M. Mahiels, trop entachée de classicisme pour être à la portée du peuple, n'a pu convaincre les deux grévistes.

Un meeting a été convoqué pour ce soir : les troupes sont consignées, et M. Warnant a été rappelé par télégramme ; nous tiendrons nos lecteurs au courant des événements qui se préparent.

La plus vive émotion règne dans toute la ville.

* * *

On se demandait depuis longtemps pourquoi l'administration communale avait flanqué d'un agent de police les 2 pompiers qui gardaient autrefois le jardin botanique.

Cette importante question a été résolue par un de nos abonnés. Il paraît que le séjour du jardin est assez ennuyeux et que le fonctionnaire en question est chargé de faire au beau sexe une cour colorée afin d'engager la plus belle moitié du genre humain à fréquenter le jardin.

* * *

Dernièrement, aux bains de mer, Sarah Bernhard s'est étendue en blanc sur le galet ; tout le monde l'a prise pour du linge qui séchait.

* * *

Un jeune savant étranger, à la science surtout, vient de trouver un moyen de guérir radicalement les aveugles les plus endurcis.

Ayant remarqué que ce qui rendait aveugle, c'était de jouer de la clarinette et de promener un chien avec une ficelle, notre jeune savant commença ses expériences en fabricant des pilules avec des visières vertes.

Après avoir fait prendre ce médicament aux aveugles, le jeune savant n'arriva qu'à empêcher les chiens de voir clair.

Il fallait chercher autre chose.

Après de nouvelles études, il arriva à la guérison complète de plusieurs sujets — parmi lesquels M. Frère-Orban — par une méthode d'une exécution très-facile.

La voici :

L'aveugle doit changer sa manière d'agir d'une façon complète : il doit traîner sa clarinette avec une ficelle et jouer du caniche en soufflant dedans.

Comme on voit, c'est simple et à la portée de toutes les bourses.

Pensées profondes.

(3m50 de profondeur).

—

C'est presque toujours quand il est monté en *chaire* que le prêtre prêche contre elle.

* * *

A mon avis, le violon-celle doit être l'instrument de musique le plus goûté des cavaliers.

* * *

Dans une réunion politique, la première chose que demande le candidat à la députation, qui doit toujours parler debout, c'est un siège.

L'ARGENTINE

EAU CAPILLAIRE PROGRESSIVE. Toutes les eaux contenant un dépôt blanc-jaunâtre sont fatales pour la santé. L'Argentine est la seule qui ramène les cheveux gris et blancs à leur couleur primitive. Elle enraye la chute des cheveux, enlève les pellicules et donne à la chevelure une nouvelle vie, sans jamais nuire. 5 francs le flacon. — **Eau tétragène**, instantanée pour la barbe, 5 francs le flacon. — Dépôt : A Liége, pharmacie de **la Croix Rouge**, de L. Burgers, 16, rue du Pont-d'Ile, Liége.

DEMANDEZ

L'AMER CRESSON

—

Le Cresson est universellement reconnu comme l'aliment le plus sain.

C'est cette plante, ainsi que les écorces d'oranges mères, etc., qui forment la base essentielle de

L'Amer Cresson

les plus délicieux des apéritifs.

Le seul que les plus éminents chimistes déclarent ne contenir aucun principe nuisible.

L'Amer Cresson

se prend pur, avec du genièvre ou de l'eau ordinaire

Il faut se garder de le mélanger à aucune autre liqueur pour ne pas altérer ses incomparables qualités.

En vente partout.

AVIS AUX PERSONNES QUI PARTENT POUR LA CAMPAGNE : Ombrelles satin soie, toutes nuances, grande taille, fr. 5-90. — Très jolies ombrelles de jardin pour dames, depuis 1-75 à 5 fr. — Encas satin noir soie, fr. 4-50, à la grande maison de parapluies, rue Léopold, 48.

— J. Le Rousseau, horloger-bijoutier, vient d'ouvrir une seconde maison d'horlogerie rue de Gueldre, 12, près de la rue Léopold, correspondant avec l'ancienne maison, 8, rue Sur-Meuse. Ce magasin contiendra spécialement un bel assortiment de pendules en tous genres, régulateurs, réveils et horloges de toute espèce aux prix les plus avantageux et de qualité supérieure. Bien remarquer l'adresse rue Sur-Meuse, 8, et rue de Gueldre, 12, Liége.

RASSENFOSSE-BROUET

26, rue Vinâve-d'Ile, 26

Spécialité d'objets pour cadeaux.

La maison n'a pas de succursale.

Liége — Imp. E. Pierre et frère, r. de l'Etuve, 12.

REVUE DE LA SEMAINE

Les nouveaux chefs de la garnison de Bruxelles !!

Nouvel uniforme adopté pour le 9ème de ligne depuis que ce régiment s'est rendu à Bruges tout exprès pour faire honneur à une procession !!?

PROPOS DE CHASSE

On devrait se servir de propriétaires pour chasser. Ils sont tellement chiens ... Fiche moi la paix !

On peut toujours chasser son domestique, mais pas à coups de fusil !

ÉCOLE Ste LABRE

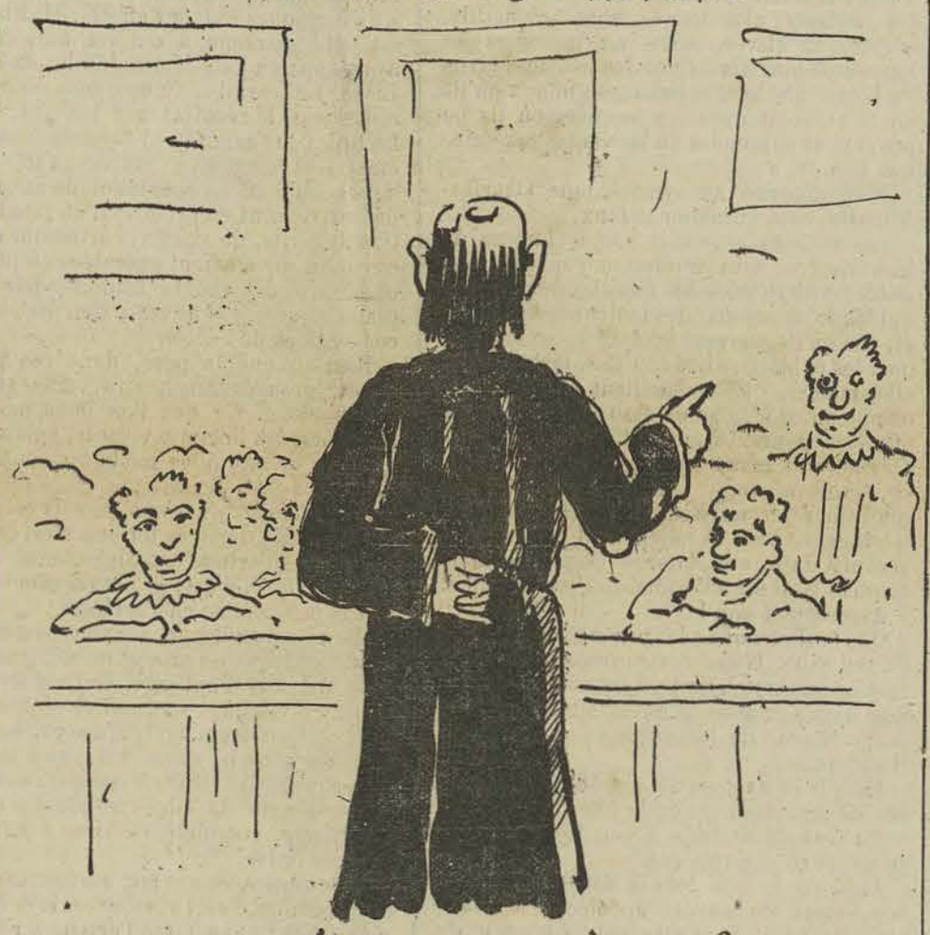

QUEL est le féminin de vermisseau ?
..... vermicelle ..
Bien,
Le féminin de Pierrot ?
..... Pierreuse ..
Très bien, un bon point à l'élève golseau.

RESTAURANT

Garçon ! combien vous dois-je ? 4 f 50.. Bien voici 4 Fr les cinquante centimes sont pour vous !!

Sais-tu pourquoi on ne met pas de visières aux bonnets de coton ? non... ni moi non plus !..

BOMBARDEMENT DE FOUTCHÉOU

Ce qui prouve que les Français sont plus civilisés que les Chinois !!

Démonstration de l'excellence de l'éducation donnée aux élèves de l'école militaire !!